

FICHE – Bilan du recensement agricole 2020

Les chiffres du recensement agricole de 2020 sont parus et viennent actualiser les données du précédent recensement de 2010. Cette fiche est non seulement l'occasion de décrire les principales évolutions à connaître pour votre oral mais permet également de réviser certains aspects des analyses que vos différentes colles ne démontrent pas toujours pleinement maîtrisés.

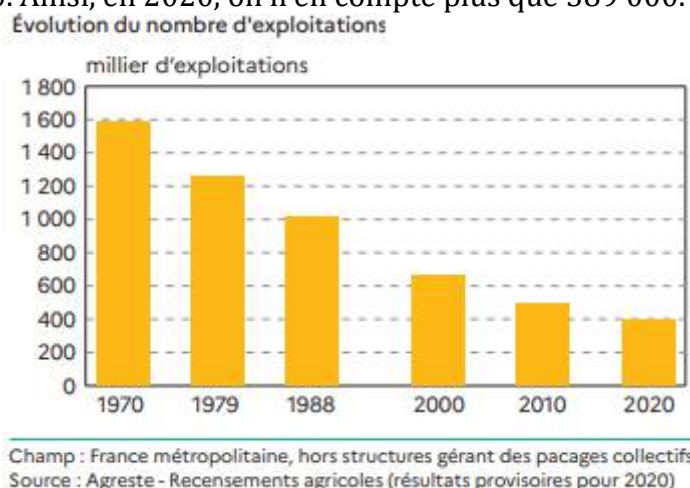
1- La SAU* poursuit son recul mais à un rythme plus lent...

Entre 2010 et 2020, le recul enregistré est de 1% au profit des deux autres usages du sol en France : les sols artificialisés (existence d'une pression foncière et d'un étalement urbain) et les espaces forestiers (déprise agricole dans les secteurs les moins favorables à une agriculture moderne).

Toutefois, ce mouvement semble quelque peu ralenti par rapport à la décennie précédente.

2- ... alors que le nombre d'exploitation* a continué à fortement décroître...

L'évolution est ici spectaculaire. En 10 ans, 100 000 exploitations ont disparu, soit 1/5 du nombre total de 2010. Ainsi, en 2020, on n'en compte plus que 389 000.



Qu'est-ce qu'une exploitation agricole (à ne pas confondre avec la notion de parcelle) ?

Selon l'INSEE, il s'agit d'une unité de production remplissant trois critères :

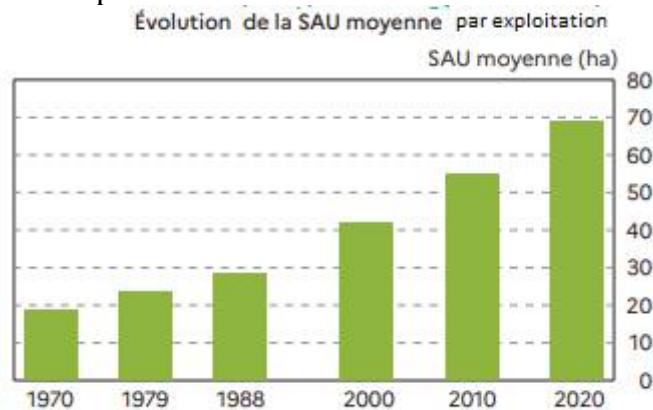
- une production de denrées agricoles animales ou végétales ;
- une gestion économique indépendante ;
- une taille minimale.

On peut d'abord comprendre ce recul par la difficulté de trouver des successeurs au moment du départ à la retraite des agriculteurs. La profession offre des rémunérations souvent faibles, dépendantes des subventions européennes et occasionne des conditions de travail souvent pénibles. Cette baisse s'explique aussi par le nécessaire accroissement de la taille des exploitations.

3- ... ce qui explique une forte croissance de la taille moyenne des exploitations...

On obtient la taille moyenne des exploitations en divisant la SAU par le nombre d'exploitations. La taille des exploitations a donc poursuivi une croissance entre 2010 et 2020

débutée avec l'avènement du productivisme dans les années 1950 :



En France métropolitaine, la surface moyenne des exploitations agricoles en 2020 est dorénavant de 69 ha contre seulement 55 ha dix ans plus tôt. Ainsi, seules les grandes exploitations (plus de 250 000€/an de production) ont vu leur nombre s'accroître alors que les plus petites ont beaucoup reculé.

Il faut comprendre cette évolution comme le résultat d'une forte pression économique sur les exploitations agricoles. En effet, dans le cadre du productivisme, les investissements nécessaires à l'activité sont immenses. Selon le type de production, il faut financer l'achat d'intrants, de produits phytosanitaires, de l'alimentation pour le bétail, de l'entretien et l'achat des machines, des bâtiments agricoles. Tout ceci a un coût, que seule une production suffisante peut payer. Devant son banquier, un exploitant agricole doit pouvoir justifier une rentabilité suffisante pour obtenir les prêts nécessaires à ces investissements.

Il faut donc comprendre l'accroissement de la taille des exploitations comme le résultat d'une modernisation technico-économique.

De manière générale, la productivité a continué de s'améliorer. En effet, pour une SAU qui n'a reculé que de 1 %, il n'y a plus que 759000 actifs exerçant un emploi agricole en 2020, soit l'équivalent de 583000 emplois à temps plein (-12 % en 10 ans !). Les techniques de production ont continué de se moderniser.

4- ... toutefois inégale selon l'orientation des productions des exploitations

Le recul du nombre des exploitations spécialisées dans l'élevage est beaucoup plus important : près d'un tiers ont disparu en 10 ans. Celles spécialisées dans la production végétale résistent beaucoup mieux puisqu'elle ne recule que de 9 %. Le nombre reste même stable dans le domaine des grandes cultures.

Ce contraste peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- globalement, le travail demandé dans un élevage est plus contraignant. Par exemple, la traite quotidienne des vaches laitières rend difficile un éloignement, même rapide de l'exploitation (congé...);
- de manière générale, les revenus des exploitations végétales sont plus importants que ceux des éleveurs qui se plaignent très souvent des trop faibles prix d'achat de leur production (viande, lait...)
- jusqu'en 2016, par l'existence des quotas laitiers (ils ont été depuis supprimés par la PAC)